

Formulaire de don de titres cotés en Bourse



1. Remplir les sections **A** à **E** du formulaire.
2. Transmettre le formulaire **rempli** à l'adresse courriel : dondetitres@fondationstejustine.org
3. Communiquer avec la Fondation **AVANT** le transfert de tout titre provenant **d'une succession**

(Requis pour la remise d'un reçu fiscal)

A RENSEIGNEMENTS SUR LE DONATEUR*

Nom complet (Incluant un représentant pour un donateur personne morale) Courriel

Adresse complète (N°, rue, ville, province et code postal) Téléphone

B RENSEIGNEMENTS SUR LE COURTIER

Nom de la firme Courriel

Nom complet du courtier Téléphone

C RENSEIGNEMENTS SUR LES TITRES

Notez que le seul fait de remplir le présent formulaire et de le transmettre à la Fondation n'entraîne pas le don des titres. Votre courtier pourrait aussi vous demander de remplir son propre formulaire pour initier le don.

Quantité	Nom des titres	Valeur approx. des titres
----------	----------------	---------------------------

_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____

Renseignements importants :

Les titres sont transférés sans restriction et seront vendus le plus rapidement possible après leur réception. La valeur du reçu sera calculée selon le cours de clôture des titres le jour où la Fondation les reçoit dans son compte de courtage. Afin d'obtenir un reçu pour l'année en cours, les titres doivent avoir été reçus dans le compte de courtage de la Fondation avant 17 h, le 31 décembre de l'année en question.

D RECONNAISSANCE

Reconnaissance pour les dons de 1000 \$ et plus.

Bénéficiez d'une reconnaissance à la hauteur de votre engagement en voyant apparaître le nom et le prénom indiqués ci-dessus (section A) dans les listes publiques de donateurs de la Fondation.

J'aimerais plutôt que la reconnaissance soit attribuée à :

Je préfère garder l'anonymat.

E SIGNATURE

J'autorise la Fondation CHU Sainte-Justine, ou son mandataire, à communiquer avec mon courtier aux fins de conclure la présente transaction.

Signature

Date AAAA/MM/JJ

*En fournissant des renseignements personnels à la Fondation ou à ses représentants autorisés, vous consentez à ce que la Fondation recueille, utilise et communique ceux-ci conformément au droit applicable, notamment pour les fins et selon les moyens nécessaires pour mener à bien sa mission et ses activités philanthropiques. Pour en savoir plus, y compris sur vos droits d'accès, de rectification et de retrait de consentement, consultez la [Politique de protection des renseignements personnels et de confidentialité de la Fondation](#).

DON EN ACTIONS – Instructions pour le règlement de transfert de titres

A. Titres canadiens

Les transferts de titres canadiens électroniques admissibles sont effectués par l'intermédiaire de la **Caisse Canadienne de Dépôts de valeurs limitée (CDS) à BMO Nesbitt Burns**. Toutes les transactions CDS sont effectuées en utilisant les informations suivantes :

Nom du Compte :	BMO Nesbitt Burns	Personnes-ressources Catherine Laurin / Tracey Regan
Numéro du Compte :	330-28415-19 - (Fondation CHU Sainte-Justine)	(514) 282-5836
Numéro de CUID :	NTDT	tracey.regan@nbpcd.com

B. Titres États-Unis

Les transferts de titres américains sont effectués par l'intermédiaire de **DTC** pour le compte de **BMO Nesbitt Burns** en utilisant l'information tel qui suit :

Nom du Compte :	BMO Nesbitt Burns	Personnes-ressources Catherine Laurin / Tracey Regan
Numéro DTC :	5043	(514) 282-5836
Numéro de compte :	330-28415-19 - (Fondation CHU Sainte-Justine)	tracey.regan@nbpcd.com

C. Fonds communs de placement (Fonds mutuels)

Pour tout don de fonds mutuels, veuillez svp communiquer avec nous **AVANT** le transfert pour assurer que les fonds choisis sont éligibles et sur la liste de fonds mutuels approuvés.

Code de courtier BMO Nesbitt Burns pour fonds mutuels : 9185

Veuillez svp faire parvenir les documents suivants à l'adresse courriel :

nbops.donations@bmonb.com

cc tracey.regan@nbpcd.com / catherine.laurin@nbpcd.com

- 1) Une procuration signée par une personne autorisée à l'Institution cédante, là où les actifs sont enregistrés, ou par le titulaire enregistré du Fonds Mutuels
- 2) Une copie signée de la demande du donateur

Pour toute question ou instructions de transfert de fonds mutuels ou d'actifs en **devises étrangères**, veuillez svp communiquer avec :

Catherine Laurin / Tracey Regan
(514) 282-5836
tracey.regan@nbpcd.com